



Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federazium svizra dal sport da tir

Rapport de tir pour les concours des sociétés (CSOC)

Fusil : 300 m

Position N° 9

Au Comité de SCT	VAUD	N° Sté	26	Nom de la Société	Carabiniers de la Menthue		
Nom du tir	Tir de la Rochette						
Stand de tir	Bioley-Magnoux			Dates de tir	01/02/03/04 mai 2025		
Participation 300 m		Sommes	Différence +/-*	A attribuer	Remise	Plus / moins	
Tireurs	163		Sommes à reporter*				
Groupes A	5	150.00		150.00		150.00	
Groupes D/E	18	720.00	33.00	753.00		753.00	
Cible à répartition							
	Nombre de tireurs	Prix de la passe sans munition	Total des passes	60%	Répartitions effectives	Plus ou moins*	
		Fr. 17.90	Fr. 17.90			Sommes à reporter*	
A	23	17.90	411.70	247.02	491.00	243.98	
D	79	17.90	1 414.10	848.46	1 060.00	211.54	
E	55	17.90	984.50	590.70	347.00	-243.70	
Les chiffres dont le "moins" apparaît, ces répartitions vont aux groupes concernés							
Distinctions-CC ou prix en nature	Pièces	Nombre de tireurs	Total en %				
300 m/cibles	136	163	83%				
Cartouches utilisées	Genre d'armes	Nombre					
300 m	FS/AL	23					
GP11	2422	FA57/03	59				
FA90	1363	FA90	61				
Total	3785	MQ	20				
		FA57/02	0				
		Total	163				
Décompte							
Taxes FST ou livrets de tir				Nombre	163	1.00	163.00
Taxes AVTS ou livrets de tir				Nombre	163	1.00	163.00
Totaux							326.00
Timbre de la société		Lieu :	Bioley-Magnoux	Date :	06.05.2025		
Carabiniers de la Menthue	Pour le Comité		Le responsable :	François Perey			
Reçu par le Comité AVTS	Date :	07.05.2025		Hédiguer Gilbert			
A remplir les cases vertes							

Me retourner ce rapport et le palmarès avec les répartitions pour approbation

Délai 2 semaines après le tir, merci de respecter.

Les taxes sont à payer sur Iban : CH29 0900 0000 1604 7584 2 ou CP 16-47584-2

Association Vaudoise de Tir - 1000 Lausanne

Délai après approbation: 4 semaines pour les paiements et répartitions